



Pôle architecture et patrimoine

Unité départementale de l'architecture  
et du patrimoine du puy de dôme  
tél-04 73 41 27 27 – udap.puy-de-dome@culture.gouv.fr

Affaire suivie par Muriel Cros

Clermont-Ferrand, le 03/03/2021

L'Architecte des bâtiments de France

à

DIR MASSIF CENTRAL  
DPEE/MOA  
60 avenue de l'Union Soviétique  
CS 90447

63033 CLERMONT FERRAND CEDEX 1

à l'attention de Nathalie CHANEL, responsable  
d'opérations

V/Réf : Votre courriel du 03/03/2021

N/Réf : MC/CF N° Urba-020

Objet : A.75 – réhabilitation de la section Coudes-Issoire

Madame,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de réhabilitation de la section Coudes-Issoire de l'A.75.

En réponse, je vous précise qu'une partie de la section se situe sur la commune de Coudes et dans les périmètres de protection (Rayon de 500 mètres) des monuments historiques suivants :

- ancien sanctuaire de Saint Genès – classé MH le 22/03/1965
- pont sur la Couze – classé MH le 27/04/1908.

Le projet n'étant pas en covisibilité avec les monuments historiques, il n'y a donc pas d'enjeu vis-à-vis de ceux-ci.

Toutefois, à titre de recommandations, il serait souhaitable de prévoir un traitement paysager à proximité des bassins N° 1 et N° 2.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

L'architecte des bâtiments de France,

Muriel CROS